

Le chantier de l'abattoir est lancé

GEG Ouverture d'une nouvelle boucherie, démarrage des travaux du futur abattoir, le Groupement des Éleveurs Girondins renforce son positionnement «de la fourche à la fourchette» avec un objectif : maîtriser tous les maillons de la chaîne.

L'assemblée générale du Groupement des Éleveurs Girondins (GEG) s'est déroulée le 7 juillet dernier à la Sauve-Majeure en présence de 80 adhérents. Ce secteur du Créonnais collait parfaitement à l'actualité du groupement avec l'ouverture 3 jours auparavant de leur toute nouvelle boucherie sur Créon. Elle prend le relais de l'emblématique petite boucherie de Daignac qui a définitivement tiré le rideau le 1^{er} juillet. «En février 2002, l'aventure de la vente directe organisée débutait pour le GEG. Ensuite, il y a eu Toulonne, Mégnac, Gaillan-Médoc et aujourd'hui nous voilà aussi chez nous à Créon !» se félicitait Serge Chiappa le président du Groupement.

Un bilan 2016 positif

Dans un contexte général difficile pour l'ensemble des filières d'élevage (baisse de la consommation, pression des mouvements anti-viandes, maltraitance des animaux dans les abattoirs...), les responsables du GEG pouvaient avoir le sourire avec un chiffre d'affaires pour l'ensemble du groupe de 10,9 millions (en progression de 2%) et un résultat une nouvelle fois excédentaire, fruit «d'une gestion rigoureuse». Pour autant, les sujets d'inquiétude ne manquent pas. Au niveau de



Le président du GEG, Serge Chiappa et le directeur Philippe Nompex ont présenté les bilans 2016 ainsi que les projets 2017 pour le GEG.

la filière bovine, la dégradation du marché et la chute régulière des prix continuent. «Hors de nos boucheries, il devient de plus en plus difficile de vendre un kilo de viande tellement les bouchers détaillants sont harcelés par les industriels de la filière fournissant des viandes à prix cassés» constatait le directeur Philippe Nompex. Mais le GEG ne souhaite pas baisser les bras devant la grande distribution aujourd'hui incontournable. Preuve en est, la mise en œuvre d'une opération de communication insistant sur les atouts d'un partenariat avec le groupement girondin en terme d'image : proximité, élevage extensif, respect de l'environnement, bien-être animal... Inquiétude aussi pour la filière ovine, malgré une très légère reprise de la

production d'agneaux légers (2 390 soit une hausse de 70 têtes) et les bons résultats de l'Agneau de Pauillac. Mais cette filière risque de manquer rapidement...d'éleveurs. Ils ne sont plus que 18 producteurs à ce jour avec une majorité de petits troupeaux. Pourtant, la filière apporte une belle valorisation de l'agneau : 8 € par kg payé au producteur. Une campagne «l'Agneau de Pauillac recrute de futurs éleveurs» a été lancée avec le soutien du Conseil départemental. Mais sera-t-elle suffisante ? «Volonté collective, recherche de foncier et soutiens financiers seront indispensables pour relever le défi et installer en Gironde des élevages professionnels» a prévenu le directeur du GEG. Inquiétude enfin sur le soutien qui sera apporté aux dossiers

élevage par les banques mais également par les collectivités territoriales avec une redéfinition des compétences imposées par la loi NOTRe, notamment sur le terrain des aides à l'investissement et au fonctionnement pour les éleveurs et leurs groupements.

L'abattoir opérationnel en mai 2018

L'annonce était attendue ! Le dossier de l'abattoir entre dans sa phase opérationnelle après 10 ans de combat. «Les

permis de construire validés, le plan de financement calé, les appels d'offres des entreprises signés, les travaux vont pouvoir démarrer avant la fin de l'été sur le site de Bègles» a précisé le président Chiappa. «Ce sera un outil de développement et il sera exemplaire tant sur le plan environnemental que sur le respect du bien-être animal». Cet abattoir de proximité sera doté d'une salle de découpe gros et demi-gros, d'un drive et d'une salle spécifique pour la fabrication de steaks hachés, une première en Gironde. Les surfaces ont été revues à la hausse (1 700 m²) pour un budget prévisionnel de 4 millions d'euros et un objectif de tonnage minimal de 650 tonnes mais qui pourrait passer si nécessaire à 1 500 tonnes. L'ouverture est prévue pour avril-mai 2018. Rendez-vous est pris pour la prochaine assemblée générale du GEG : ce sera le 6 juillet 2018 à Bègles, évidemment !

Alain Monget

Le temps d'une image



La boucherie de l'Entre-deux-Mers de Créon s'inscrit dans le concept de magasin développé à Toulonne, Mégnac et Gaillan-Médoc. Le bâtiment occupe une surface de 275m² et une vitrine de 16,5m de long en forme de «S» accueille les clients. Comme l'explique le directeur du GEG, «l'ambition de ce nouvel investissement d'un montant de 780 000 euros est de proposer à la clientèle de l'Entre-deux-Mers des viandes de proximité de très haute qualité dans une logique de commerce équitable permettant d'apporter de la valeur ajoutée aux producteurs et de pérenniser l'élevage sur notre territoire». Le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et le Conseil départemental ont soutenu la réalisation du projet. La boucherie est animée par une équipe de 6 personnes avec une ouverture du mardi au samedi.

Et aussi

Une formation pour bien manipuler les bovins

Le service Elevage de la Chambre d'agriculture organise à l'automne une formation concernant les manipulations quotidiennes des bovins. Elle se déroulera le **mardi 7 novembre 2017**. Le métier d'éleveur passe quotidiennement par la manipulation d'animaux qui pèsent plusieurs centaines de kilos et qui ne coopèrent pas toujours comme on le voudrait ! Combien de temps perdu et de stress dispensé (tant pour l'éleveur que pour les animaux) pour séparer une vache souffrante ou prête à vêler d'un troupeau et l'isoler, pour embarquer un lot de broutards ou un lot de vaches de boucherie, ou mener à bien une opération de prophylaxie ! Pour Vincent Dufour, formateur de l'Institut de l'élevage, «il est nécessaire de commencer par comprendre et savoir à quels instincts ou réflexes obéissent naturellement les bovins. Une fois que l'on a compris leurs façons de réagir, il devient alors très facile de prévenir et d'intervenir avec méthode et intelligence pour arriver au but recherché de manière simple, rapide et sécurisée». La formation qu'animerá Vincent Dufour le 7 novembre mêlera travail en salle et démonstrations pratiques dans un élevage qui reste à déterminer. À noter qu'elle bénéficie d'une participation financière de VIVEA pour ses contributeurs.

Inscriptions auprès de Nathalie Mélédou
du service Formation au 05 56 79 64 21.

Renseignements complémentaires : Michel Aimé, service
Elevage de la Chambre d'agriculture : 06 09 21 43 66.

Un peu de temps consacré pour beaucoup de temps gagné par la suite !